

X.P XAVIER PERRIER
ARTISTE PHOTOGRAPHE

*« Il n'y a aucune règle pour faire de bonnes photographies,
il y a seulement de bonnes photographies. »
(Ansel Adams)*

Mentions légales
Politique de confidentialité
Charte d'utilisation des cookies

Version 2.0 du 10 septembre 2026

À propos de « *Studio Perrier* »

Le présent document concerne exclusivement le versant artistique de l'activité photographique exercée par Monsieur Xavier Perrier sous statut d'Artiste-auteur, et dont la devanture est le site internet « *Xavier Perrier – Artiste photographe* », accessible depuis l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com.

Le versant commercial de l'activité photographique de Monsieur Xavier Perrier est exercé sous le nom « *Studio Perrier* » et dispose de son propre site internet, accessible depuis l'adresse www.studio-perrier.com.

Les prestations, Mentions légales, Politique de confidentialité (PDC), Charte d'utilisation des cookies (CUC) et Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV) propres à Studio Perrier sont distinctes des présentes et sont accessibles en permanence à l'adresse suivante :

<https://www.studio-perrier.com/mentions-legales-cookies-cguv/>

SOMMAIRE

Préambule

Mentions légales

1. Identité de l'éditeur du site

1. 1 Informations complémentaires sur l'éditeur du site

2. Activités exercées

3. Diplômes

4. Directeur de la publication

5. Conception et réalisation du site internet

6. Hébergement du site internet

7. Propriété intellectuelle du site et de ses contenus

8. Droit à l'image - Droits des auteurs d'œuvres architecturales et sculpturales préexistantes - Droits des tiers

8.1 Concernant le caractère purement artistique de l'activité libérale de Monsieur Xavier Perrier

8.2 Concernant le droit à l'image des personnes photographiées dans un lieu public, majeures comme mineures

8.2.1 Personne non reconnaissable et non isolée

8.2.2 Personne reconnaissable et isolée

8.3 Concernant le droit à l'image du propriétaire sur ses biens

8.4 Concernant le droit d'auteur sur une œuvre architecturale ou sculpturale préexistante

8.5 Réclamations

9. Politique de fouille de textes et de données

10. Obligations des Internautes

11. Responsabilité de l'éditeur

12. Sanctions encourues par l'Internaute en cas d'inobservation de ses obligations

13. Données personnelles

14. Crédits photographiques et mention des auteurs de contenus préexistants

Politique de confidentialité

1. Sur quoi porte la présente politique ?

2. Qui est le responsable de cette politique ?

3. A qui s'adresse cette politique ?

4. À quoi servent les données collectées (finalités) ?

5. Données traitées

6. Sources des données

7. Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données

8. Base légale des traitements de données personnelles

9. Rapports avec l'hébergeur du site - Modalités de stockage des données

10. Communication avec les visiteurs du site et les acheteurs

11. Durée de conservation des données

12. Mesures de sécurité mises en place

13. Transfert de données vers un pays hors Union européenne et garanties associées

14. Prise de décision automatisée

15. Sort des données à caractère personnel après le décès – Droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données

16. Réclamation

Charte d'utilisation des cookies

1. Qui est le responsable de cette Charte ?

2. Qu'est-ce qu'un cookie, et à quoi sert-il ?

3. Pourquoi ce site internet utilise des cookies, et quels sont les types de cookies utilisés ?

4. Rapports avec des services tiers

4.1 Rapports avec l'hébergeur du site internet

4.2 Rapports avec d'autres services tiers

4.2.1 Google Analytics

4.2.2 Service YouTube de Google

4.2.3 Services Facebook et Instagram de Meta

4.2.4 Services de Google

4.2.5 Prestataire de service de paiement SumUp

4.2.6 Renvois occasionnels vers d'autres sites internet

5. Quels sont vos droits en matière de cookies ?

6. Sort des données à caractère personnel après le décès – Droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données

7. Réclamation

Interprétation et application raisonnables des présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies

Mise à jour des présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies

Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies

Xavier Perrier – Artiste photographe

-

www.xavier-perrier-photographe.com

Version 2.0 du 10 septembre 2026

Conformément au droit international, européen et français applicable, notamment au Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») n°2016/679, à la Loi « pour la confiance dans l'économie numérique » (« LCEN ») n°2004-575, et à la Loi « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés » (« LIL ») n°78-17, sont éditées et mises en permanence à la disposition des visiteurs, membres et acheteurs (les « Internautes ») du présent site internet, sur chacune de ses pages et de manière claire et accessible, les présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies, relatives à l'activité professionnelle libérale de Monsieur Xavier Perrier, artiste photographe indépendant et entrepreneur individuel soumis au régime juridique des artistes-auteurs (« l'Entreprise »), et au présent site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe » qui lui est dédié, accessible à partir de l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com.

Les présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies sont destinées à l'information générale des Internautes.

Elles sont téléchargeables en .pdf depuis la page du Site internet qui leur est dédiée.

Elles sont systématiquement communiquées à toute personne qui en fait la demande, sous la réserve que cette personne soit en relation directe avec l'Entreprise (visiteur du site internet, acheteur d'un tirage d'art original, personne souhaitant contracter avec l'Entreprise, etc...).

Cette demande peut s'effectuer, au choix, par e-mail, par téléphone, ou par courrier, aux coordonnées ci-dessous :

Monsieur Xavier Perrier

75 rue de l'Assomption

75016 Paris

06 13 12 69 52

x.perrier@hotmail.fr

La communication des présentes s'effectue de manière préférentielle par voie électronique dématérialisée (lien renvoyant vers cette présente page internet, envoi d'un .pdf, etc...).

Elle ne s'effectue par courrier sous une forme papier que si la personne formulant sa demande affirme ne pas disposer d'un outil informatique lui permettant de les consulter sous une forme dématérialisée. L'envoi de ce courrier s'effectue alors aux frais de la personne formulant sa demande.

Les Internautes sont également invités à lire les Conditions générales d'utilisation et de vente (les « CGUV ») de l'Entreprise, accessibles selon les mêmes modalités.

Le rédacteur des présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies est Monsieur Xavier Perrier lui-même, juriste titulaire d'un Master 2 en Droit.

Mentions légales

Le site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe », accessible à partir de l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com, a pour objet de présenter le travail et les œuvres d'art photographiques originales de Monsieur Xavier Perrier, artiste photographe indépendant libéral de nationalité française soumis au régime des artistes-auteurs.

Dans ce cadre, ce site internet permet, notamment, à Xavier Perrier :

- De présenter son travail, son parcours, sa personnalité et sa démarche artistique au public ;
- De présenter une version numérique de ses œuvres d'art photographiques originales au public ;
- De vendre, conformément à la loi française (art. 98 A de l'Annexe III du Code général des impôts), un tirage papier de ces œuvres, effectué par lui-même ou sous son contrôle, comportant un numéro et sa signature, dans la limite de 30 exemplaires (cette vente n'est en aucun cas assimilable à un acte de nature commerciale, voir *Mentions légales section 8.1*) ;
- D'entrer en contact avec toute personne intéressée pour un projet photographique, bénévole ou rémunéré, dans le cadre d'une démarche artistique ;
- Ainsi que d'informer le public sur des événements artistiques en cours et à venir dans le parcours de Monsieur Xavier Perrier (expositions, conférences, etc...).

Le site internet contient également un blog, sur lequel sont publiés des articles de Xavier Perrier exprimant ses opinions et prises de position personnelles sur divers sujets, notamment en lien avec la photographie, sous tous ses aspects.

1. Identité de l'éditeur du site

L'éditeur du site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe », accessible à partir de l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com, est Monsieur Xavier Perrier, artiste photographe indépendant libéral soumis au régime des artistes-auteurs, né le 30 septembre 1992 à Rouen (Seine-Maritime), N° de SIRET : 79478910700032, et dont l'établissement est situé au 75 rue de l'Assomption, à Paris 16^{ème} arrondissement.

L'éditeur du présent site internet peut être contacté à l'adresse électronique suivante : x.perrier@hotmail.fr

Ainsi que par téléphone, au 06 13 12 69 52

1. 1 Informations complémentaires sur l'éditeur du site

Identité / Raison sociale : Xavier Perrier

Forme juridique : Entrepreneur individuel soumis au régime des artistes-auteurs

N° SS : 1 92 09 76 540 826 79

N° de SIRET : 79478910700032

Code NAF/APE : 74.20Z – Activités photographiques

Régime d'imposition des bénéfices : Déclaration contrôlée BNC

Régime d'imposition de la TVA : Réel normal TVA

N° individuel d'identification fiscale (numéro de TVA intracommunautaire) : FR 51 794789107

Montant du capital social : Non concerné

N° d'inscription au Registre du commerce et des sociétés (RCS) : Non concerné

N° d'immatriculation au Répertoire des métiers (RM) : Non concerné

2. Activités exercées

Les activités exercées par Monsieur Xavier Perrier dans le cadre du présent site internet sont les suivantes :

Artiste photographe, soumis au régime des artistes-auteurs, à l'exclusion de toute pratique artisanale et commerciale de la photographie.

Auteur.

3. Diplômes

Brevet de technicien supérieur (BTS) – Métiers de l'image – 2012 – Lycée Jean Rostand

Licence Arts, Lettres, Langues – Mention Cinéma – 2013 – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Licence Droit – 2020 – Université Paris II Panthéon-Assas

Master Droit pénal et sciences criminelles – 2022 – *Major de promotion* – Université Toulouse Capitole

4. Directeur de la publication

Le Directeur de la publication du présent site internet est Monsieur Xavier Perrier.

5. Conception et réalisation du site internet

Le présent site internet est réalisé par Monsieur Xavier Perrier, avec le CMS Wix.

6. Hébergement du site internet

Le présent site internet est hébergé par :

Wix

Wix Online Platform Limited
1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland
+1 415-639-9034.

[Contacter Wix](#)

[À propos de Wix](#)

[Conditions d'utilisation de Wix](#)

[Politique de confidentialité de Wix](#)

7. Propriété intellectuelle du site et de ses contenus

L'auteur des œuvres d'art photographiques originales reproduites et représentées sur le site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe », accessible à partir de l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com, ainsi que des contenus textuels et articles d'opinion figurant sur le blog qui y est joint, est Monsieur Xavier Perrier, artiste photographe indépendant libéral.

Ces œuvres, photographiques et textuelles, sont, conformément au droit international, européen et français applicable, soumises à la propriété intellectuelle, et protégées du seul fait de leur création, sans formalité de dépôt.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des œuvres d'art photographiques originales de Xavier Perrier présentées sur ce site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, notamment via téléchargement et republication, est interdite et constitutive d'une contrefaçon, sauf, en ce qui concerne la reproduction et la représentation, autorisation écrite préalable gracieuse de Xavier Perrier ou conclusion d'un contrat onéreux de cession de droits avec Xavier Perrier, qui peut être joint à l'adresse x.perrier@hotmail.fr. Dans tous les cas, même avec autorisation gracieuse ou signature d'un contrat de cession de droits patrimoniaux, les œuvres d'art photographiques originales ne peuvent être modifiées, et la mention à côté de l'œuvre republiée d'un « *Photographe : © Xavier Perrier* », reste obligatoire. Un renvoi (lien) vers ce site internet est également souhaité.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des articles d'opinion de Xavier Perrier publiés sur ce site internet et son blog, notamment via « copier-coller » et republication, est interdite et constitutive d'une contrefaçon, sans préjudice d'autres qualifications pénales encourues, sauf autorisation écrite préalable gracieuse de Xavier Perrier, qui peut être joint à l'adresse x.perrier@hotmail.fr. Dans tous les cas, même avec autorisation gracieuse, l'article d'opinion ne saurait être modifié, et la mention, à côté de l'article republié, d'un « *Auteur : Xavier Perrier* » reste obligatoire. Un renvoi (lien) vers ce site internet est également souhaité.

Toute exploitation non-autorisée du présent site internet ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient pourra également être constitutive de contrefaçon.

La contrefaçon est un délit assorti de lourdes peines, et sera poursuivie conformément aux dispositions des articles L 335-2 et suivants du Code de propriété intellectuelle (CPI).

À titre exceptionnel et accessoire, que ce soit sur le blog pour illustrer ou enrichir des articles d'opinion, ou pour développer son activité libérale, l'éditeur du site internet est susceptible de reproduire et représenter des œuvres de l'esprit

dont il n'est pas l'auteur. Dans ce cas, ces œuvres sont reproduites et représentées par l'éditeur dans le respect du droit de propriété intellectuelle, avec l'autorisation des auteurs. Les auteurs sont constamment cités.

Tel est notamment le cas des logos Facebook et Instagram, propriétés de Meta, présents sur chaque page du site internet, et reproduits et représentés conformément aux Chartes graphiques respectives de ces logos.

Tel est également le cas du logo YouTube, propriété de Google, présent sur chaque page du site internet, et reproduit et représenté conformément à la Charte graphique de ce logo.

Tel est également le cas de deux des trois portraits de Xavier Perrier figurant en page « À propos » du site internet, dont les auteurs sont, respectivement :

- Pour le premier portrait : Monsieur Jean-Édouard Lipa ;
- Pour le second portrait : Madame Anne Leproux, née Mboumba Koumba

Tel est également le cas de la Police de texte « *Montserrat* » utilisée sur le présent site internet, sous Licence « SIL Open Font License », et dont les auteurs sont Mesdames et Messieurs Julieta Ulanovsky, Sol Matas, Juan Pablo del Peral et Jacques Le Bailly.

Tel est également le cas de la petite icône d'enveloppe (Newsletter), propriété de Wix.com.

Pour les autres contenus mis à disposition par Wix, voir notamment :

- [Droits d'auteur du contenu Wix](#)
- [Le point 3. des Conditions d'utilisation de Wix.com \(Contenu et propriété\)](#)

Toutes utilisations du mot « Copyright » ou du symbole © correspondant par l'éditeur du présent Site internet n'ont d'autre but que d'informer le public sur le fait que les œuvres de Monsieur Xavier Perrier sont protégées, dès leur création, par le droit français de la propriété intellectuelle, sans formalités de dépôt. En aucun cas l'utilisation du mot « Copyright » et du symbole © correspondant par l'éditeur ne font référence à un quelconque droit de propriété intellectuelle étranger, notamment anglo-saxon. Ce mot et ce symbole ne sont utilisés par l'éditeur que du fait de leur grande popularité dans l'esprit du public, pour référer au seul droit français.

8. Droit à l'image - Droits des auteurs d'œuvres architecturales et sculpturales préexistantes - Droits des tiers

Les œuvres d'art photographiques originales de Monsieur Xavier Perrier, Artiste photographe indépendant libéral soumis au régime des artistes-auteurs, reproduites et représentées sur le présent site internet peuvent parfois comporter l'image de personnes physiques (majeures ou mineures) qui ne sont pas Xavier Perrier, de biens dont le propriétaire n'est pas Xavier Perrier, ou d'œuvres architecturales et sculpturales préexistantes dont l'auteur n'est pas Xavier Perrier.

Ces œuvres d'art photographiques originales sont créées, diffusées et exploitées conformément au droit français qui favorise la Liberté d'expression artistique.

Pour plus d'informations sur le droit applicable, toute personne intéressée est invitée à consulter utilement le livre suivant :

- « *Droit à l'image et droit de faire des images* », Joëlle Verbrugge, éditions Knowware, 3^{ème} éd., 2023.

Les développements ci-dessous ne sont qu'un rapide résumé du droit applicable en cas d'absence d'autorisation ou de cession de droits conclue. Xavier Perrier s'attache à obtenir ces autorisations ou cessions de droits lorsqu'elles sont absolument nécessaires.

Les modalités permettant à toute personne intéressée de formuler une réclamation auprès de Monsieur Xavier Perrier se trouvent à la *Section 8. 5.*

8.1 Concernant le caractère purement artistique de l'activité libérale de Monsieur Xavier Perrier

L'Artiste photographe Xavier Perrier n'est, selon la législation française, ni « artisan », ni « commerçant », mais, bien au contraire, professionnel indépendant libéral soumis au régime des artistes-auteurs.

Pour plus d'informations sur le régime des artistes-auteurs :

- <https://www.secu-artistes-auteurs.fr/>

Son activité photographique est par conséquent purement artistique, à l'exclusion de tout caractère artisanal ou commercial, tant au niveau de la prise de vue, de la diffusion et de l'exploitation des œuvres que de leur vente, qui s'effectue conformément à la définition de l'œuvre d'art posée par l'article 98 A de l'Annexe III du Code général des impôts (CGI), c'est-à-dire dans la limite de 30 exemplaires, numérotés et signés par l'artiste, et tirés par lui-même ou sous son contrôle.

Article 98 A, Annexe III, du CGI :

« [...] »

II. - Sont considérées comme œuvres d'art les réalisations ci-après :

[...]

7° Photographies prises par l'artiste, tirées par lui ou sous son contrôle, signées et numérotées dans la limite de trente exemplaires, tous formats et supports confondus. »

Notions juridiques, posées dans des textes de loi, les notions d' « artisanat » et de « commerce » s'opposent tant à la notion d'activité libérale qu'à celle de pratique artistique de la photographie.

La vente de tirages d'art originaux, lorsqu'elle s'effectue dans les conditions posées par la loi, n'est en aucun cas assimilable à ce que le grand public appelle dans le sens commun une « vente commerciale », cette vente libérale répondant en effet à un régime spécifique, et son bénéfice ne se déclarant pas en BIC (« Bénéfices industriels et commerciaux ») mais en BNC (« Bénéfices non commerciaux »).

L'Artiste photographe Xavier Perrier ne pratique aucune activité pouvant être assimilée à une activité artisanale ou commerciale, et ne tire aucun revenu d'une telle activité. Sa pratique de la photographie se limite exclusivement à une pratique artistique libérale conformément à la législation applicable aux artistes-auteurs.

En conséquence de quoi, le régime de droit à l'image des personnes photographiées et des propriétaires de biens photographiés, de droits des auteurs d'œuvres architecturales et sculpturales préexistantes photographiées, et de droits des tiers s'appliquant à Xavier Perrier est un régime favorisant la Liberté d'expression artistique.

8.2 Concernant le droit à l'image des personnes photographiées dans un lieu public, majeures comme mineures

Les photographies de personnes dans un lieu privé requièrent en principe une autorisation, à condition toutefois que la personne représentée soit reconnaissable (et non, par exemple, de dos, ou floutée), le « lieu privé » étant défini de jurisprudence constante comme le lieu où quiconque ne peut accéder sans le consentement de l'occupant (*chambre d'hôtel, maison, jardin privé, voiture, etc...*).

Les développements qui suivent concernent les personnes photographiées dans un lieu public, comme par exemple, la rue.

8.2.1 Personne non reconnaissable et non isolée

Conformément au droit français, si une personne photographiée n'est pas reconnaissable et isolée (critères cumulatifs) sur une œuvre photographique, aucune atteinte à son droit à l'image ou à sa vie privée ne peut être retenue.

À ce titre, il ne suffit pas que la personne photographiée se reconnaisse elle-même : elle doit pouvoir être reconnue par des tiers.

Voir, notamment :

- Arrêt de la Cour d'appel de Paris du 15 avril 2005 : « [...] la seule affirmation de l'appelant selon laquelle il se serait lui-même reconnu est insuffisante » ;
- Arrêt de la Cour d'appel de Nîmes du 15 novembre 2012 : « [...] les seules caractéristiques du personnage dans lequel l'appelant se reconnaît ne permettaient pas [...] d'affirmer que (l'appelant) est bien le torero apparaissant sur la publicité en cause alors que ces caractéristiques, cheveux bruns, taille et corpulence moyenne, costume bleu foncé et doré, sont communes à de très nombreux toreros » ;
- Arrêt de la Cour d'appel de Toulouse du 15 mai 2017 : « [...] (la demanderesse) n'était pas reconnaissable sur la photographie diffusée sur le site en format réduit sur fond noir, ni par son visage, demeuré dans l'ombre, ni par sa silhouette ».

8.2.2 Personne reconnaissable et isolée

Dans le cas d'une personne photographiée reconnaissable et isolée sur l'œuvre photographique, le droit français fait prévaloir, en présence d'une activité artistique, à l'exclusion de tout caractère artisanal ou commercial, la Liberté d'expression artistique sur le droit à l'image des personnes photographiées.

Dès lors, selon le droit français, un « Artiste » photographe n'a pas à recueillir le consentement préalable des personnes pour les photographier dans l'espace public, notamment dans la rue, puis diffuser et exploiter ses œuvres photographiques, notamment sous la forme de tirages d'art originaux.

Ceci s'applique aussi bien aux personnes majeures qu'aux personnes mineures : un « Artiste » photographe est dispensé de recueillir le consentement préalable des responsables légaux pour photographier un mineur dans l'espace public, notamment dans la rue, puis diffuser et exploiter ses œuvres photographiques, notamment sous la forme de tirages d'art originaux.

Cette situation découle d'un important arrêt de principe rendu par le Cour d'appel de Paris le 5 novembre 2008 (arrêt dit « *Banier* »). Conformément à cet arrêt, les personnes reconnaissables et isolées ne peuvent s'opposer à la diffusion et à l'exploitation de l'œuvre d'art photographique que dans deux cas précis :

1. Est constitué une atteinte à leur dignité
Exemple : photographie d'une personne ivre couverte de son vomis ;
2. Est constitué pour la personne photographiée des conséquences d'une particulière gravité
Exemple : photographie d'une personne mariée embrassant son amant.

Citation de l'arrêt dit « *Banier* » :

« [...] ceux qui créent, interprètent, diffusent ou exposent une œuvre d'art contribuent à l'échange d'idées et d'opinions indispensable à une société démocratique [...] le droit à l'image doit céder devant la liberté d'expression chaque fois que l'exercice du premier aurait pour effet de faire arbitrairement obstacle à la liberté de recevoir ou de communiquer des idées qui s'expriment spécialement dans le travail d'un artiste, sauf dans le cas d'une publication contraire à la dignité de la personne ou revêtant pour elle des conséquences d'une particulière gravité ».

Lorsque la personne photographiée, reconnaissable et isolée, ne peut démontrer qu'elle se trouve dans l'un ou l'autre des deux cas précités, elle ne peut s'opposer à la diffusion de son image, et à l'exploitation de l'œuvre d'art par l'Artiste.

De même, aucune rémunération de la personne photographiée par l'Artiste n'est prévue par le droit français.

Doté d'un grand sens humain, l'Artiste photographe Xavier Perrier attache la plus grande importance à respecter la dignité des personnes photographiées par ses soins et à ne leur causer aucun tort. Ses photographies ne représentent jamais une image dégradante, choquante, malsaine, illégale, honteuse, discriminatoire, au caractère ridicule ou pornographique des personnes photographiées.

8.3 Concernant le droit à l'image du propriétaire sur ses biens

Conformément au droit français, du moment qu'un bien est visible depuis l'espace public, un « Artiste » photographe a le droit de le photographier, puis de diffuser et exploiter l'œuvre photographique.

Dans un arrêt d'Assemblée plénière du 7 mai 2004 (N° 02-10450), la Cour de cassation, juridiction suprême de l'Ordre judiciaire, a affirmé avec force que :

« [...] le propriétaire d'une chose ne dispose pas d'un droit exclusif sur l'image de celle-ci ; qu'il peut toutefois s'opposer à l'utilisation de cette image par un tiers lorsqu'elle lui cause un trouble anormal ».

Le principe est donc posé : le propriétaire (ou l'occupant, le locataire) devra démontrer l'existence d'un « trouble anormal », directement lié à l'utilisation de l'image. Pas de « trouble anormal », pas d'opposition possible à la diffusion et à l'exploitation de l'œuvre d'art photographique.

Ce « trouble anormal » pouvant par exemple consister :

- En une atteinte à la vie privée des occupants
 - Par exemple, la diffusion sans autorisation d'images représentant l'intérieur d'un habitat
Voir Cour de cassation, arrêt du 7 novembre 2006 (N° 05-12788) : « *le droit de chacun au respect de sa vie privée s'étend à la présentation interne des locaux constituant le cadre de son habitat et, d'autre part que l'utilisation faite des photographies qui en sont prises demeure soumise à l'autorisation de la personne concernée* »
- En une atteinte à la tranquillité et à la jouissance paisible du bien par les occupants
 - Par exemple, le propriétaire d'une maison, dont la diffusion de l'œuvre photographique entraînerait chaque jour un afflux de touristes devant sa porte
- En une perte de revenus générés par le bien lui-même
- En une atteinte à la réputation du propriétaire
- En une utilisation de l'image entrant dans le champ de la concurrence déloyale.

Les mêmes principes sont appliqués aux animaux domestiques.

- Voir, par exemple, l'arrêt du 15 février 2007 de la Cour d'appel d'Orléans : « [...] *le propriétaire d'un bien, tel un animal, ne dispose pas d'un droit exclusif sur l'image de celui-ci, mais peut seulement s'opposer à l'utilisation de cette image par un tiers, lorsqu'elle lui cause un trouble anormal ; que ce trouble ne peut résulter du seul fait [...] que, justement, (le photographe) a exploité commercialement l'image de leur unique chien photographié et les aurait ainsi privés des fruits de cette exploitation, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais personnellement entreprise ; que, sauf à ruiner le principe exprimé plus haut, l'exploitation commerciale par un tiers de l'image d'un bien, au surplus très difficile à différencier, en l'espèce, en raison du caractère standard du chien, ne peut constituer par elle-même le trouble anormal exigé pour s'opposer à cette utilisation* ».

8.4 Concernant le droit d'auteur sur une œuvre architecturale ou sculpturale préexistante

Conformément au droit français, et, notamment, au Code de la propriété intellectuelle, les auteurs d'œuvres architecturales et sculpturales originales et leurs ayants droits bénéficient, sur leurs œuvres, de la protection du droit d'auteur (droits moraux perpétuels et droits patrimoniaux jusqu'à 70 années à partir de l'année suivant leur décès).

Cependant, depuis la Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016, dite « *Pour une République numérique* », l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle a été complété par un 11°, au titre duquel les personnes physiques ont désormais le droit de reproduire et de représenter les œuvres architecturales et sculpturales placées en permanence sur la voie publique, « à l'exclusion de tout usage à caractère commercial ».

Article L 122-5, 11°, du Code de la propriété intellectuelle :

« Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire :

[...]

11° Les reproductions et représentations d'œuvres architecturales et de sculptures, placées en permanence sur la voie publique, réalisées par des personnes physiques, à l'exclusion de tout usage à caractère commercial »

Cette exception est appelée « *Exception de panorama* », ou encore « *Liberté de panorama* ».

Quatre critères doivent ainsi être remplis pour que le photographe bénéficie de cette exception de panorama :

1. L'œuvre reproduite et représentée doit être une œuvre architecturale ou sculpturale ;
2. Le photographe doit être une personne physique ;
3. L'œuvre reproduite et représentée doit être placée en permanence sur la voie publique ;
4. Enfin, l'usage de l'œuvre d'art photographique ne doit pas revêtir un caractère commercial.

Un « Artiste » photographe libéral, soumis au régime des artistes-auteurs (donc non-commerçant et non-artisan, voir ci-dessus), n'a dès lors pas besoin d'obtenir une cession des droits de reproduction et représentation, gracieuse ou onéreuse, sur l'œuvre photographiée pour pouvoir diffuser et exploiter son œuvre d'art photographique, l'exposer, et la vendre sous forme de tirages d'art originaux.

Au surplus, bien avant cette Loi du 7 octobre 2016, la jurisprudence française avait elle-même développé la « Théorie de l'accessoire », appelée également « Théorie de l'arrière-plan », ou encore « Théorie de l'inclusion fortuite ». En effet :

- Dans l'affaire dite de la « Place des Terreaux », la Cour de cassation, avait estimé dans son arrêt du 15 mars 2005 (N° 03-14820), qu'une œuvre reproduite sur une carte postale n'était pas nécessairement protégée par le droit patrimonial de l'auteur dès lors qu'elle était accessoire au sujet de ladite carte postale. Voici ce que dit la Cour : « [...] telle que figurant dans les vues en cause, l'œuvre (litigieuse) se fondait dans l'ensemble architectural de la place des Terreaux dont elle constituait un simple élément, la Cour d'appel en a exactement déduit qu'une telle présentation de l'œuvre litigieuse était accessoire au sujet traité, résidant dans la représentation de la place, de sorte qu'elle ne réalisait pas la communication de cette œuvre au public »
- Dans une affaire concernant le film documentaire « Être et Avoir » (film de Nicolas Philibert, 2002), la Cour de cassation, dans son arrêt du 12 mai 2011 (n° 08-20651) s'était exprimée dans les termes suivants : « [...] telles que figurant dans le film documentaire en cause et dans le bonus des DVD, les illustrations dont M. X... est l'auteur ne sont que balayées par la caméra et vues de manière fugitive, que plus fréquemment elles sont à l'arrière-plan, les personnages des élèves et du maître étant seuls mis en valeur, qu'elles ne sont à aucun moment présentées dans leur utilisation par le maître et font corps au décor dont elles constituent un élément habituel, apparaissant par brèves séquences mais n'étant jamais représentées pour elles-mêmes ; que la cour d'appel en a exactement déduit qu'une telle présentation de l'œuvre litigieuse était accessoire au sujet traité résidant dans la représentation documentaire de la vie et des relations entre maître et enfants d'une classe unique de campagne, de sorte qu'elle devait être regardée comme l'inclusion fortuite d'une œuvre, constitutive d'une limitation au monopole d'auteur, au sens de la Directive 2001/29/CE du 22 mai 2001, telle que le législateur a, selon les travaux préparatoires, entendu la transposer en considération du droit positif »
- Au surplus, voici le texte de la Directive européenne en question : « 3. Les Etats membres ont la faculté de prévoir des exceptions ou limitations aux droits prévus aux articles 2 et 3 dans les cas suivants : [...] i) lorsqu'il s'agit de l'inclusion fortuite d'une œuvre ou d'un autre objet protégé dans un autre produit ; » (Article 5, 3°, i, de la Directive 2001/29/CE).

Soucieux de respecter les œuvres préexistantes, l'Artiste photographe libéral Xavier Perrier, lorsqu'il se livre à la réalisation d'œuvres d'art photographiques originales ayant pour sujet, principal ou accessoire, des œuvres architecturales ou sculpturales préexistantes, attache le plus grand soin à respecter les lignes directrices ci-dessous, qu'il se fixe :

1. Ne pas déformer l'œuvre préexistante (conservation des proportions, conservation de tous détails de l'œuvre, absence totale de « retouche » par suppression ou modification d'un élément de l'œuvre) ;
2. Ne pas inverser l'œuvre (la photographie est conservée dans le sens où elle est prise, elle ne fait pas l'objet d'une quelconque symétrie horizontale ou verticale) ;
3. Ne pas appliquer un « effet » ou une colorimétrie particulière pouvant dénaturer l'œuvre dans l'esprit du public ;

4. Faire figurer, à l'occasion de toute exposition photographique, dans le descriptif placé à côté de l'œuvre photographique, le titre de l'œuvre préexistante, le nom de son auteur, la date, ainsi que le nom de la ville où elle se trouve ;
5. De manière plus générale, apporter un regard positif sur l'œuvre photographiée, en la mettant en valeur, sans préjudice de la Liberté d'expression artistique.

Les œuvres d'art photographiques réalisées par Xavier Perrier s'efforcent ainsi toujours de respecter et mettre en valeur l'œuvre préexistante qui y figure, faisant ressortir, à travers les spécificités propres à l'art photographique, sa beauté et son caractère d'œuvre d'art.

À ce titre, si une œuvre architecturale ou sculpturale préexistante n'est pas du goût personnel de Xavier Perrier, elle n'est tout simplement pas photographiée.

En aucun cas la diffusion des œuvres d'art photographiques originales, la cession de leurs droits de reproduction et de représentation, et la vente de tirages d'art originaux de ces œuvres d'art photographiques par l'Artiste photographe Xavier Perrier ne peuvent être assimilées à des actes de nature commerciale ou artisanale (voir *Section 8. 1*).

Enfin, concernant l'image des immeubles constituant les domaines nationaux (dont la liste figure à l'article R 621-98 du Code du patrimoine), l'article L 621-42 du Code du patrimoine dispose bien, quant à lui, que :

« L'utilisation à des fins commerciales de l'image des immeubles qui constituent les domaines nationaux, sur tout support, est soumise à l'autorisation préalable du gestionnaire de la partie concernée du domaine national. Cette autorisation peut prendre la forme d'un acte unilatéral ou d'un contrat, assorti ou non de conditions financières. »

[...]

L'autorisation mentionnée au premier alinéa n'est pas requise lorsque l'image est utilisée dans le cadre de l'exercice de missions de service public ou à des fins culturelles, artistiques, pédagogiques, d'enseignement, de recherche, d'information et d'illustration de l'actualité. ».

Un « Artiste photographe » libéral, soumis au régime des artistes-auteurs, n'étant pas commerçant, n'a donc pas besoin d'une autorisation préalable.

Les autres biens du « domaine public » (qu'il ne faut pas confondre avec le « domaine national ») ne faisant, au surplus, et selon la jurisprudence du Conseil d'État, l'objet d'aucune restriction.

8.5 Réclamations

Juriste, Monsieur Xavier Perrier attache la plus grande importance au respect du droit applicable en matière de droit à l'image, de droit des auteurs d'œuvres préexistantes, et de droit des tiers. Monsieur Xavier Perrier s'attache donc à obtenir, lorsqu'elles sont réellement rendues obligatoires par le droit applicable (qui est permissif en matière de liberté d'expression artistique), les autorisations ou cessions de droits nécessaires à la diffusion et à l'exploitation de ses œuvres d'art photographiques.

Si toutefois une œuvre d'art photographique ne bénéficiait pas d'une telle autorisation ou cession de droits nécessaire à sa diffusion et à son exploitation, toute personne intéressée peut bien évidemment formuler directement une réclamation

auprès de Monsieur Xavier Perrier, en gardant bien à l'esprit qu'il est très fortement probable que Monsieur Xavier Perrier ait, à tout le moins, tenté d'obtenir cette autorisation ou cession de droits. La personne intéressée est ainsi incitée, le cas échéant, préalablement à la formulation de sa requête, à vérifier sur sa boîte email (et, notamment, dans ses « *spams* ») si une demande de Monsieur Xavier Perrier, notamment onéreuse, ne lui a pas été préalablement adressée (x.perrier@hotmail.fr).

La personne directement intéressée en matière de droit à l'image, de droits des auteurs d'œuvres architecturales et sculpturales préexistantes, ou de droits des tiers est ensuite invitée à formuler sa réclamation à l'Artiste photographe Xavier Perrier.

Les réclamations en matière de droit à l'image, de droits des auteurs d'œuvres architecturales et sculpturales préexistantes et de droits des tiers peuvent se faire par e-mail, par téléphone, ou par courrier, aux coordonnées suivantes :

Monsieur Xavier Perrier

x.perrier@hotmail.fr

06 13 12 69 52

75 rue de l'Assomption

75016 Paris

La personne présentant sa réclamation est invitée à formuler sa demande de manière courtoise, argumentée et sérieuse, en gardant bien à l'esprit que, s'il s'agit d'une question d'argent, Monsieur Xavier Perrier est tout à fait ouvert à une négociation dans le but d'obtenir un profit commun sur l'œuvre concernée.

Doivent notamment figurer dans la demande :

- Le nom et le prénom du requérant ;
- L'œuvre d'art photographique litigieuse (envoi d'une capture d'écran) ;
- Un justificatif d'identité du requérant permettant, notamment, à Monsieur Xavier Perrier, en cas de requête sur le droit à l'image, par comparaison de la photographie figurant sur ce document avec l'œuvre d'art photographique litigieuse, de s'assurer que la demande est bien formulée par la personne directement intéressée ;
- Le cas échéant, tous documents utiles se rapportant au bien ou à l'œuvre architecturale ou sculpturale préexistante figurant sur l'œuvre d'art photographique litigieuse ;
- Des arguments juridiques précis (textes et jurisprudences à l'appui) ou, à tout le moins, la justification d'un intérêt légitime ;
- Des coordonnées de contact ;
- Si la demande a un motif financier, une proposition d'accord et de prix.

Monsieur Xavier Perrier se livrera à l'étude de la réclamation formulée dans les plus brefs délais.

Si la réclamation demande la fin de la diffusion et de l'exploitation de l'œuvre d'art photographique, cas d'accession à la réclamation formulée, l'œuvre d'art photographique originale sera, pour l'avenir, retirée du présent site internet, ainsi que des sites de diffusion sur lesquels Monsieur Xavier Perrier a un pouvoir de décision (page Facebook de l'Entreprise, Instagram de l'Entreprise, etc...). La vente de tirages d'art originaux de l'œuvre litigieuse sera également arrêtée pour l'avenir, et cette œuvre ne pourra de nouveau être exposée au public, celle-ci n'étant conservée pour l'avenir que par Monsieur Xavier Perrier, pour usage strictement privé et à des fins d'archivage.

L'Artiste photographe Xavier Perrier ne pourra être tenu responsable de toute diffusion passée de l'œuvre en accord avec le droit français, ainsi que de toute diffusion pour l'avenir sur laquelle il n'a aucun pouvoir de décision et d'intervention (site internet tiers, republication par un tiers, etc...).

9. Politique de fouille de textes et de données

L'Artiste photographe Xavier Perrier s'oppose à toutes opérations de moissonnage et de fouille de textes et de données au sens de l'article L 122-5-3 du Code de la propriété intellectuelle.

Cette opposition couvre l'ensemble du présent site internet et des contenus auxquels il donne accès.

Toutes opérations de moissonnage et de fouille de textes et de données visant le site internet et ses contenus, y compris par des dispositifs de collecte automatisée de données constituent donc des actes de contrefaçon, sauf obtention d'un accord spécifique préalable formellement exprimé par Xavier Perrier.

L'article R 122-28 du Code de la propriété intellectuelle précise que l'opposition mentionnée au III de l'article L 122-5-3 peut être exprimée par tout moyen, y compris par le recours à des « conditions générales d'utilisation » d'un site internet ou d'un service.

Article R 122-28 du CPI :

« L'opposition mentionnée au III de l'article L. 122-5-3 n'a pas à être motivée et peut être exprimée par tout moyen. Dans le cas de contenus mis à la disposition du public en ligne, cette opposition peut notamment être exprimée au moyen de procédés lisibles par machine, y compris des métadonnées, et par le recours à des conditions générales d'utilisation d'un site internet ou d'un service. »

L'absence de métadonnées associées au site internet, répertoires du site internet, contenus du site internet est sans incidence sur l'exercice du droit d'opposition exprimé par les présentes Mentions légales.

10. Obligations des Internautes

Conformément aux Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV) du présent site internet, les Internautes s'engagent à naviguer et à utiliser le présent site internet sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Ne pas extraire, copier, dupliquer, télécharger ou republier sans autorisation préalable des auteurs (*voir Mentions légales section 7*) des éléments et contenus du site internet, sur lesquels l'éditeur, ou des tiers, disposent des droits de propriété intellectuelle ;
- Dans le cas de la publication de commentaires, d'avis ou d'évaluations, notamment sur des articles du blog, rester courtois en toutes circonstances, et ne pas utiliser d'éléments de langage pouvant inciter à la haine, à la violence, à la discrimination, au mépris, à la honte, ou tout autres propos portant de manière générale atteinte à la dignité ou à la sécurité des personnes ou constitutifs d'infractions pénales ;

- Ne pas utiliser le site aux fins d'entraver ou altérer son fonctionnement, notamment en l'encombrant, volontairement ou involontairement, par le transfert intempestif de contenus, en dehors des cas d'utilisation prévus ;
- Ne pas introduire de fichiers / programmes malveillants, ou contenant des virus informatiques ;
- Ne pas stocker, transmettre du contenu non autorisé, qui serait illégal ou qui pourrait être constitutif d'incitation à la réalisation de crimes et délits, de diffamations et injures, d'atteinte à la vie privée, ou encore d'actes mettant en péril des mineurs. Ne pas publier de lien renvoyant vers de tels contenus ;
- Ne pas transmettre de contenu qui violerait le droit à l'image, tout droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit appartenant à autrui. Ne pas publier de lien renvoyant vers de tels contenus ;
- De manière générale, respecter la législation applicable et, en particulier, le droit français.

Les Internautes peuvent, sans avoir à requérir de l'éditeur une autorisation préalable, établir sur un autre site internet un lien hypertexte renvoyant vers la page d'accueil du Site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe », sous la double condition que le Site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe » soit affiché dans une nouvelle fenêtre du navigateur (et non directement sur le site internet tiers), et que le lien hypertexte ne soit pas déposé sur un site internet tiers pouvant nuire à la réputation de l'éditeur. L'éditeur se réserve le droit de demander la suppression d'un lien hypertexte qu'il estimerait non conforme à l'objet de son activité.

11. Responsabilité de l'éditeur

Conformément aux Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV) du présent site internet, l'Internaute est seul responsable des choix qu'il fait, des propos qu'il tient de son propre gré, ainsi que des actes répréhensibles qu'il peut, le cas échéant, commettre ou tenter de commettre.

L'éditeur assure la modération des contenus publiés sur le site. À cette fin, sans préavis, et sans formalités, l'éditeur peut supprimer et censurer tout contenu qui violerait le droit à l'image, tout droit de propriété intellectuelle, tout autre droit appartenant à autrui, ou incitant à la haine, à la violence, à la discrimination, au mépris, à la honte, ou tout autres propos portant de manière générale atteinte à la dignité ou à la sécurité des personnes ou constitutifs d'infractions pénales ou incitant à la commission de telles infractions.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée en raison de l'inadaptation des services du présent site internet aux besoins et informations exprimés par l'Internaute.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait pareillement être engagée en cas de non-documentation préalable de l'Internaute ou de mauvaises pratiques.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait pareillement être engagée du fait de l'indisponibilité, qu'elle soit temporaire ou permanente, du Site Internet. Bien que l'éditeur mette en œuvre tous les moyens nécessaires et raisonnables afin d'assurer la permanence du service, il se peut que celui-ci soit interrompu à tout moment, sans préavis ni formalités, et pour une quelconque raison. En outre, l'éditeur se réserve le droit, par un acte volontaire, de rendre temporairement le Site internet

indisponible aux fins de réaliser toutes opérations de mise à jour, d'amélioration ou de maintenance, sans préavis ni formalités.

Enfin, l'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables liées au réseau de communication et des défaillances d'accès à Internet et de sécurité informatique de l'Internaute.

12. Sanctions encourues par l'Internaute en cas d'inobservation de ses obligations

Conformément aux Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV) du présent site internet, l'Internaute qui ne respectera pas ses obligations pourra faire l'objet de sanctions de la part de l'éditeur.

À cette fin, une distinction est opérée entre :

- Le manquement occasionnel et de faible gravité (critères cumulatifs) ;
- Et le manquement grave ou réitéré de manière répétée.

Tout manquement occasionnel et de faible gravité aux présentes obligations commis par un Internaute pourra entraîner, sans préavis, et sans formalités, la suspension immédiate par l'éditeur de l'accès aux fonctionnalités du présent site internet, pour une durée d'un mois.

En cas de manquement réitéré de manière répétée ou de manquement grave aux présentes obligations, l'éditeur pourra, sans préavis, et sans formalités, procéder à la suppression définitive du compte de l'Internaute ainsi qu'à son bannissement définitif.

Lors du prononcé d'une sanction, l'éditeur n'est tenu à aucune obligation de justification et d'information auprès de l'Internaute visé.

Les présentes sanctions sont prononcées sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires, notamment pénales, que la qualification du comportement de l'Internaute peut lui faire encourir conformément au droit applicable.

13. Données personnelles

L'éditeur est susceptible de traiter des données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre et de l'exploitation du présent site internet ainsi que de la gestion et du développement de son activité d'artiste-auteur libéral.

Dans ce cadre, l'éditeur s'engage à respecter le droit applicable, notamment la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (*dite « Loi informatique et libertés »*) et le Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (*dit « RGPD »*) n°2016/679.

La politique en matière de protection des données personnelles et d'utilisation de cookies et autre traceurs est développée dans les « Politique de confidentialité » et « Charte d'utilisation des cookies » du présent site internet, que l'Internaute est invité à lire.

14. Crédits photographiques et mention des auteurs de contenus préexistants

Œuvres d'art photographiques originales :

- Xavier Perrier

Portraits de Xavier Perrier figurant en page « A propos » :

- Jean-Édouard Lipa (1^{er} portrait) ;
- Anne Leproux, née Mboumba Koumba (2nd portrait)

Icone d'enveloppe (Newsletter) :

- Wix.com

Logos Facebook et Instagram figurant dans le bandeau de bas de page :

- Meta

Logo YouTube figurant dans le bandeau de bas de page :

- YouTube, Google

Police de texte « *Montserrat* » :

- Julieta Ulanovsky, Sol Matas, Juan Pablo del Peral, Jacques Le Bailly
- Cette police de texte est sous Licence « SIL Open Font License »

<https://openfontlicense.org/open-font-license-official-text/>

Politique de confidentialité

Pour faciliter la lecture et la compréhension de l'Internaute, la présente Politique de confidentialité du site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe », accessible à partir de l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com, est rédigée sous la forme d'un questionnaire.

Les informations relatives à l'utilisation des cookies et autres traceurs se trouvent dans la « Charte d'utilisation des cookies » du présent site internet, que l'Internaute est également incité à lire.

1. Sur quoi porte la présente politique ?

L'éditeur est susceptible de traiter des données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre et de l'exploitation du présent site internet, ainsi que de la gestion et du développement de son activité d'artiste-auteur libéral.

La présente Politique de confidentialité et de protection des données personnelles a pour objet d'informer l'Internaute sur les caractéristiques de ces traitements et des droits qu'il peut exercer sur les données personnelles le concernant.

Cette Politique de confidentialité est rédigée conformément au droit applicable, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Loi informatique et libertés ») et au Règlement général sur la protection des données personnelles (« RGPD ») n°2016/679.

2. Qui est le responsable de cette politique ?

Le responsable de traitement des données personnelles est Monsieur Xavier Perrier, entrepreneur individuel libéral exerçant sous le régime des artistes-auteurs, N° SIRET : 79478910700032, dont l'établissement est situé au 75 rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Le responsable est joignable :

- Par email : x.perrier@hotmail.fr ;
- Par téléphone : 06 13 12 69 52 ;
- Ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

La formulation d'une demande par courrier s'effectue aux frais de la personne formulant sa demande.

3. A qui s'adresse cette politique ?

La présente Politique de confidentialité s'adresse à tout usager du présent site internet, qu'il soit simple visiteur ou cocontractant, et qu'il dispose ou non d'un compte (« l'Internaute »).

Elle concerne de ce fait :

- Les Internauts se connectant au site internet ;
- Les Internauts effectuant une commande de tirage d'art original sur la boutique en ligne ;
- Les Internauts contactant l'éditeur par le biais des formulaires de contact du site ;
- Les Internauts et personnes qui rédigent ou sont citées dans des contenus textuels du site et du blog ;
- Les auteurs d'œuvres préexistantes dont les œuvres sont, de manière très exceptionnelle, et conformément à la loi française, reproduites et représentées sur le site internet ;
- Les Internauts qui s'abonnent à la Newsletter (lettre d'actualités) ;
- Les Internauts qui publient sur le site des commentaires et avis ;
- Les personnes qui contractent avec l'éditeur ;
- Les personnes à qui l'éditeur confie une prestation technique (*prestataire d'hébergement, maintenance, sécurité du site*) ;
- Les personnes qui ont accès au back-office du site internet pour son administration ;
- Ainsi que, par extension, toute personne qui, de près ou de loin, fournit, en lien avec le présent site internet et l'activité libérale de l'éditeur, une donnée personnelle le concernant à l'éditeur.

4. À quoi servent les données collectées (finalités) ?

L'éditeur est susceptible de traiter des données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre et de l'exploitation du présent site internet, ainsi que de la gestion et du développement de son activité d'artiste-auteur libéral.

Notamment, et par exemple :

- Aux fins d'éditer et de mettre à jour une base de données acheteurs, de manière à garder une trace de toutes les commandes de tirages d'art originaux passées, aux fins de gestion de son activité libérale (comptabilité) et de justification aux autorités compétentes administratives, fiscales, sociales, etc... ;
- Aux fins d'éditer une base d'adresses e-mails pour l'envoi, avec consentement préalable du destinataire, d'une « Newsletter » par e-mail informant ses destinataires de nouvelles expositions ou événements artistiques organisés et touchant à l'activité de Monsieur Xavier Perrier ;
- Ou plus simplement, et de manière générale, parce qu'un Internaute s'est tout simplement connecté sur ce site internet et a envoyé, sans même s'en apercevoir, une donnée personnelle le concernant à l'éditeur (son adresse IP, par exemple).

La collecte et le traitement des données personnelles permettent ainsi, notamment :

- La gestion technique du site internet (maintenance, hébergement, sécurité du site) ;
- L'administration du site internet ;
- La gestion des commandes d'acheteurs de tirages d'art originaux sur la boutique en ligne ;
- La gestion des demandes de devis effectuées sur le site internet ;
- La gestion des demandes de renseignements ou de rendez-vous par les formulaires de contact ;
- La gestion des contenus rédactionnels du site ;
- La gestion des commentaires et avis publiés sur le site ;
- La gestion des abonnements à la Newsletter ;
- La bonne gestion et le bon développement de son activité libérale d'artiste-auteur par l'éditeur ;
- La justification aux autorités administratives, fiscales, sociales, etc... compétentes.

Certaines de ces données personnelles peuvent ainsi être transmises aux entreprises (prestataire d'hébergement, prestataire de service de paiement en ligne, laboratoire, atelier d'encadrement, prestataire de livraison, etc...), structures, organismes, institutions et autorités publiques (Direction générale des finances publiques, Urssaf, etc...) compétentes aux fins de l'une ou plusieurs des finalités décrites ci-dessus.

À titre d'exemple, l'éditeur de ce site internet, dans le cas d'une commande de tirage d'art original passée par un acheteur, transmet ainsi son nom, son prénom et son adresse postale au prestataire de livraison pour l'envoi de sa commande.

Les données personnelles servent strictement à la réalisation de l'une ou plusieurs des finalités mentionnées ci-dessus, ainsi que, plus généralement, et dans les limites d'une appréciation raisonnable au cas par cas, à la réalisation de toute action qui en constitue le nécessaire moyen ou le support. *Par exemple : la transmission au prestataire de messagerie en ligne (Gmail, Outlook, etc...) de l'adresse email du destinataire, du seul fait de l'envoi d'un email de confirmation de commande.*

Les données collectées ne peuvent en aucun cas servir à l'envoi d'emails, SMS et communications postales intempestives sans le consentement préalable du destinataire.

Elles ne peuvent également faire l'objet d'une location ou d'une revente à des tiers.

5. Données traitées

Les bases de données décrites ci-dessus peuvent notamment comporter les données personnelles suivantes : le nom, le prénom, l'adresse email, le numéro de téléphone, l'adresse postale, le pays de résidence, la nationalité, la photographie, les données de connexion (adresse IP, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, etc...), la date de commande, le numéro de facture, le numéro de certificat d'authenticité délivré, le prix de la commande, le numéro de SIRET, le numéro RNA, le numéro de TVA intracommunautaire, le numéro de sécurité sociale, les commentaires, les évaluations, les avis, la raison sociale, la dénomination sociale, ainsi que toute autre donnée personnelle se rapportant, dans une mesure raisonnable, avec l'une de ces données, parce qu'elle en constituerait, au regard des finalités du traitement réalisé, son nécessaire moyen, support ou complément.

6. Sources des données

Les données sont transmises directement par la personne concernée, de manière volontaire (*par exemple, remplissage d'un formulaire de contact*) ou involontaire (*par exemple, simple connexion d'un Internaute au site internet*).

7. Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données

Les données collectées sont majoritairement obligatoires pour réaliser les finalités de traitement.

Par exemple, pour les commandes en ligne, les données collectées sont requises pour la conclusion et l'exécution de la commande (le contrat).

Certaines de ces données sont néanmoins facultatives et leur collecte repose sur le consentement préalable de l'Internaute.

Tel est par exemple le cas pour l'internaute souhaitant s'abonner, au moyen de ses nom, prénom et adresse email, à la Newsletter du site internet.

8. Base légale des traitements de données personnelles

Les bases légales des traitements de données personnelles sont les suivantes :

- Pour la gestion technique du site internet (maintenance, hébergement, sécurité du site), la base légale est l'intérêt légitime ;
- Pour l'administration du site internet, la base légale est l'intérêt légitime ;
- Pour la gestion des commandes d'acheteurs de tirages d'art originaux sur la boutique en ligne, la base légale est la commande passée par ces acheteurs (le contrat) ;
- Pour les personnes qui contractent avec l'éditeur, la base légale est le contrat ;
- Pour la gestion des demandes de renseignements ou de rendez-vous par les formulaires de contact, la base légale est le consentement (*permettre la communication en ligne et la prise de rendez-vous*) ;
- Pour la gestion des contenus rédactionnels du site, la base légale est le consentement des personnes dont les informations sont publiées ;
- Pour la gestion des abonnements à la Newsletter, la base légale est le consentement de l'abonné ;
- Pour la gestion des avis et commentaires publiés sur le site, la base légale est le consentement des personnes concernées ;
- Pour la bonne gestion et le bon développement de son activité libérale d'artiste-auteur par l'éditeur, la base légale est l'intérêt légitime ;
- Pour la justification aux autorités administratives, fiscales, sociales, etc... compétentes, la base légale est l'obligation légale.

9. Rapports avec l'hébergeur du site - Modalités de stockage des données

Le présent site internet est hébergé sur la plateforme Wix.com (voir *Mentions légales* section 6).

Wix.com fournit notamment la plateforme en ligne permettant la demande de devis (tirages d'art originaux, cessions de droits d'auteur, etc...). Les données peuvent ainsi être stockées par le biais du stockage de données, des bases de données et des applications générales de Wix.com. Ces données sont stockées sur des serveurs sécurisés derrière un pare-feu.

Toutes les passerelles de paiement direct proposées par Wix.com respectent les normes établies par PCI-DSS, telles que gérées par le PCI Security Standards Council, qui est un effort conjoint de marques comme Visa, MasterCard, American Express et Discover. Les exigences PCI-DSS contribuent à garantir le traitement sécurisé des informations relatives aux cartes de crédit.

10. Communication avec les visiteurs du site et les acheteurs

L'éditeur peut utiliser les données personnelles des visiteurs et acheteurs du site (adresse email, téléphone, adresse postale) pour les contacter, que ce soit pour délivrer une information sur un compte, pour résoudre des problèmes avec un compte, pour envoyer une Newsletter (avec consentement préalable du destinataire), pour renseigner sur des modalités de traitement de commande, pour résoudre un litige, pour collecter des frais ou des sommes dues, pour envoyer des mises à jour concernant le site internet et l'activité libérale dont il assure la promotion, ou si nécessaire pour faire respecter les présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies, les Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV) du présent site, les lois nationales et internationales applicables, et tout accord ou contrat passé avec un visiteur ou un acheteur.

À ces fins, et selon les situations, le contact se fait d'abord, en règle générale, par courrier électronique, puis par téléphone, éventuellement par courrier postal. La modalité de prise de contact la plus adéquate est choisie selon les situations.

11. Durée de conservation des données

Les données personnelles faisant l'objet d'un traitement sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont enregistrées (*principe de minimisation des traitements*).

Les durées maximums de conservation sont les suivantes :

- Pour la gestion technique du site internet (maintenance, hébergement, sécurité du site), 12 mois pour les adresses IP et Logs de connexion ;
- Pour l'administration du site internet, tant que les personnes concernées administrent le site ;
- Pour les demandes de devis, 5 ans à compter de la date d'acceptation du devis ;
- Pour la gestion des commandes d'acheteurs de tirages d'art originaux sur la boutique en ligne, 5 ans à compter de la date d'exécution du contrat ;
- Pour la gestion des demandes de renseignements ou de rendez-vous par le formulaire de contact, 3 ans à compter de la demande ;
- Pour la gestion des contenus rédactionnels du site, tant que les contenus restent publiés sur le site ;
- Pour la gestion des abonnements à la Newsletter, l'adresse email est conservée tant que la personne concernée ne se désinscrit pas ;
- Pour la gestion des avis et commentaires publiés sur le site : tant que les avis et commentaires restent publiés sur le site ;
- Pour la bonne gestion et le bon développement de son activité libérale d'artiste-auteur par l'éditeur, jusqu'à 5 ans après la date de cessation de son activité par l'éditeur ;
- Pour la justification aux autorités administratives, fiscales, sociales, etc... compétentes, jusqu'à 5 ans après la date de cessation de son activité par l'éditeur.

12. Mesures de sécurité mises en place

Le responsable du traitement met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

Le responsable du traitement prend des mesures afin de garantir que toute personne physique agissant sous l'autorité ou sur demande du responsable du traitement, ou sous celles, le cas échéant, du sous-traitant, qui a accès à des données à caractère personnel, ne les traite pas, excepté sur instruction du responsable du traitement, à moins d'y être obligée.

Les mesures de sécurité particulières suivantes ont été prises :

- L'ensemble des données traitées sont transmises de manière chiffrée via le protocole HTTPS ;
- Le serveur dispose de protection anti-DDOS et d'un pare-feu.

13. Transfert de données vers un pays hors Union européenne et garanties associées

Le responsable du traitement peut être amené de manière tout à fait exceptionnelle à procéder à un transfert de données personnelles vers un territoire hors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen.

Les transferts de données réalisés dans ce cadre répondent à toutes les exigences en matière de protection des données, notamment à la réglementation prévue par le Chapitre V du Règlement général sur la protection des données personnelles (« RGPD ») n°2016/679.

Ces transferts concernent notamment les acheteurs de tirages d'art originaux souhaitant que livraison leur en soit faite à l'étranger. Les données transférées sont strictement nécessaires à la bonne exécution du contrat, et reposent sur le consentement préalable expressément formulé de l'acheteur.

Pour plus d'informations concernant le transfert de données hors de l'Union européenne, l'intéressé pourra consulter utilement le site internet de la CNIL :

- [Transférer des données hors de l'UE](#)
- [Transferts de données hors UE : le cadre général prévu par le RGPD](#)

14. Prise de décision automatisée

Le traitement prévoit la prise de décision entièrement automatisée.

Le responsable de traitement s'engage à respecter les conditions de l'article 22 du Règlement général sur la protection des données personnelles (« RGPD ») n°2016/679.

15. Sort des données à caractère personnel après le décès

—

Droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données

La personne concernée par un traitement peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Ces directives peuvent être générales ou particulières.

La personne concernée par un traitement bénéficie également d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de suppression, et, à certaines conditions, de portabilité de ses données personnelles.

La personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment si le consentement constitue la base légale du traitement.

La demande devra indiquer les nom, prénom, adresse email ou postale, de la personne concernée, être signée, et accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité.

La personne concernée peut exercer ces droits en s'adressant à :

Monsieur Xavier Perrier

75 rue de l'Assomption
75016 Paris
x.perrier@hotmail.fr
06 13 12 69 52

16. Réclamation

La personne concernée par un traitement a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL).

Charte d'utilisation des cookies

La consultation par un Internaute du site internet « Xavier Perrier – Artiste photographe », accessible depuis l'adresse www.xavier-perrier-photographe.com, donne lieu à l'utilisation de cookies et autres traceurs.

Ces Cookies et autres traceurs sont déposés ou lus sur le terminal utilisé par l'Internaute (*ordinateur, téléphone mobile, tablette, etc...*).

La présente Charte d'utilisation des cookies, complémentaire à la Politique de confidentialité du présent site internet, que l'Internaute est incité à lire, a pour but d'informer, conformément à la législation internationale, européenne et française applicable, notamment au Règlement général sur la protection des données personnelles (« RGPD ») n°2016-679 et à la Loi « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés » (« LIL ») n°78-17, les visiteurs et cocontractants (les « Internaute ») du présent site internet sur le droit applicable à ces cookies, et fournit des informations complémentaires à celles présentes sur le « *Bandeau cookies* » qu'ils visualisent lorsqu'ils se connectent au site (ce bandeau renvoyant notamment à la lecture de la présente Charte).

Pour faciliter sa lecture par l'Internaute, la présente Charte d'utilisation des cookies est rédigée sous forme de questionnaire.

1. Qui est le responsable de cette Charte ?

Le responsable de traitement est Monsieur Xavier Perrier, artiste photographe indépendant libéral, soumis au régime des artistes-auteurs, éditeur du présent site internet, qui peut être contacté par les moyens suivants :

Monsieur Xavier Perrier

75 rue de l'Assomption
75016 Paris
x.perrier@hotmail.fr
06 13 12 69 52

2. Qu'est-ce qu'un cookie, et à quoi sert-il ?

Un cookie est un petit fichier constitué de lettres et de chiffres, et téléchargé sur l'ordinateur d'un Internaute lorsqu'il accède à un site internet. Il permet de collecter des informations personnelles à son sujet telles que, par exemple, son adresse IP, le navigateur utilisé, la date et l'heure de connexion, les pages visités sur le site, etc...

Lorsque l'Internaute utilise son ordinateur, les cookies sont gérés par son navigateur internet (*Google Chrome, Firefox, Safari, ou encore Microsoft Edge*).

En général, les cookies permettent à un site internet de reconnaître l'ordinateur de l'utilisateur.

Il existe également d'autres types de traceurs, en plus des cookies (*pixel invisible, fingerprinting, local storage, etc...*).

Par souci de simplicité pour l'Internaute, l'éditeur utilisera dans cette Charte le terme de « cookie » pour viser les différents types de traceurs.

La chose la plus importante à savoir sur les cookies est qu'ils servent, notamment, à améliorer la convivialité du site internet, par exemple en mémorisant les préférences du site et les paramètres linguistiques.

Généralement, cinq types de cookies peuvent être utilisés sur un site internet :

- Les cookies nécessaires au fonctionnement du site ;
- Les cookies de personnalisation de contenus en fonction de l'utilisation ;
- Les cookies analytiques (*pour mesurer l'audience du site*) ;
- Les cookies publicitaires ;
- Les cookies de partage sur les réseaux sociaux.

Certains cookies sont internes au site internet, d'autres sont des cookies tiers placés sur le site par des tiers.

Les cookies peuvent également remplir d'autres finalités.

C'est pourquoi il convient de distinguer :

- Les cookies nécessaires aux fonctionnalités expressément demandées par l'Internaute, ou bien à l'établissement de la communication, qui sont exemptés de consentement.

On peut citer parmi ces cookies, et par exemple :

- Les traceurs conservant le choix exprimé par les Internautes sur le dépôt de traceurs ;
- Les traceurs destinés à l'authentification auprès d'un service, y compris ceux visant à assurer la sécurité du mécanisme d'authentification, par exemple en limitant les tentatives d'accès robotisées ou inattendues ;
- Les traceurs destinés à garder en mémoire le contenu d'un panier d'achat sur un site de vente ou à facturer, à l'acheteur, le(s) produit(s) et/ou service(s) acheté(s) ;
- Les traceurs de personnalisation de l'interface utilisateur (par exemple, pour le choix de la langue ou de la présentation d'un service), lorsqu'une telle personnalisation constitue un élément intrinsèque et attendu du service ;
- Les traceurs permettant l'équilibrage de la charge des équipements concourant à un service de communication ;
- Les traceurs permettant aux sites internet payants de limiter l'accès gratuit à un échantillon de contenu demandé par les utilisateurs (quantité prédéfinie et/ou sur une période limitée) ;
- Etc...

- Et les autres cookies, qui nécessitent dès lors un consentement de l'Internaute avant lecture ou écriture.

À l'exception des cookies nécessaires au fonctionnement du site internet, l'utilisation de tous les autres cookies doit être expliquée de manière claire et précise à tous les utilisateurs du site internet.

C'est le but de la présente Charte.

Le recueil du consentement préalable de l'Internaute au traitement de ces données personnelles est obligatoire. Il s'agit de la petite fenêtre qui s'affiche quand l'Internaute visite un site internet pour première fois, et qui lui demande s'il accepte les conditions (relatives à la gestion des données personnelles) du site visité.

À ce sujet, la CNIL insiste sur la nécessité que le recueil du consentement des Internautes offre la même simplicité pour le refus, que pour l'approbation.

Pour plus d'informations sur les cookies, se référer directement au site internet de la CNIL :

- [Qu'est-ce qu'un cookie ?](#)
- [Cookies et traceurs : que dit la loi ?](#)

3. Pourquoi ce site internet utilise des cookies, et quels sont les types de cookies utilisés ?

Les raisons pouvant inciter l'éditeur du présent site internet à souhaiter utiliser des cookies, et autres technologies similaires, sont nombreuses et très variées.

Par exemple :

- Dans le but d'améliorer l'expérience utilisateur des visiteurs et acheteurs du site ;
- Dans le simple but de fournir aux visiteurs et acheteurs le service qu'ils ont choisi de recevoir ;
- Dans le simple but de pouvoir établir une communication électronique avec les visiteurs et acheteurs ;
- Pour des besoins de sécurité ou de protection, notamment contre la fraude, et afin d'identifier et de prévenir les cyber-attaques ;
- Pour développer son activité économique libérale dans des conditions lui permettant d'en assurer une bonne gestion comptable et financière ;
- Dans le but de contrôler et analyser les performances, le fonctionnement et l'efficacité du service proposé ;
- Pour la bonne prise en charge des demandes de devis et commandes passées sur le site.

À cette fin, de nombreux cookies et autres traceurs peuvent être utilisés.

Ces cookies sont :

- Des cookies facilitant le fonctionnement du site ;
- Des cookies permettant d'établir une communication électronique avec les visiteurs et acheteurs ;
- Des cookies de personnalisation de contenus ;
- Ainsi que des cookies de services tiers.

L'éditeur précise à toutes fins utiles qu'en tant que professionnel indépendant libéral soumis au régime des artistes-auteurs ses activités ne peuvent en aucune façon revêtir les qualifications juridiques d'artisanales ou de commerciales, ni être assimilées d'une quelconque manière à des activités de « publicité ».

L'éditeur ne loue ni ne revend en aucune façon les différentes données collectées à des tiers, et ne tire aucun revenu, d'aucune sorte, sur leur éventuelle nécessaire mise à disposition à l'usage de tiers.

4. Rapports avec des services tiers

Pour la mise en œuvre et l'exploitation du présent site internet, l'éditeur peut avoir recours aux services de différents acteurs tiers.

Ces services tiers peuvent avoir leurs propres politiques concernant la manière dont ils collectent et stockent les informations, ainsi que pour l'utilisation de cookies et autres traceurs.

Comme il s'agit de services tiers, sur lesquels l'éditeur du présent site internet n'a pas la main, ces pratiques ne sont pas couvertes par les présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies.

4.1 Rapports avec l'hébergeur du site internet

Le présent site internet est hébergé sur la plateforme Wix.com (*voir Mentions légales section 6*), et comporte donc l'utilisation des cookies générés par cette plateforme.

[Informations sur Wix.com et les cookies](#)

4.2 Rapports avec d'autres services tiers

4.2.1 Google Analytics

L'éditeur de ce site internet ne recourt pas aux services de Google Analytics.

4.2.2 Service YouTube de Google

L'éditeur du présent site internet peut utiliser des cookies vidéo dans le but d'afficher des vidéos du service YouTube sur le site.

Ce service place des cookies au sein de l'ordinateur des utilisateurs dans le but :

- D'optimiser l'utilisation du service de vidéo par ses utilisateurs ;
- De personnaliser la publicité diffusée avant ou après la vidéo ;
- D'enregistrer les données nécessaires à la lecture de contenus audio vidéo, telles que la qualité de l'image, les paramètres de mise en mémoire tampon, et de vitesse de connexion au réseau.

Pour plus d'informations sur le service YouTube de Google :

- [Règles de confidentialité et conditions d'utilisation de Google](#)

4.2.3 Services Facebook et Instagram de Meta

L'éditeur du présent site internet fait figurer, en bas de page du site, dans le pied de page, des logos des services Facebook et Instagram, permettant de renvoyer l'internaute vers les pages internet « *Xavier Perrier – Artiste photographe* » dédiées figurant sur ces services tiers.

En cliquant sur ces logos, l'Internaute est donc susceptible d'entrer en relation contractuelle avec Facebook et Instagram pour l'utilisation de leurs services, ces services collectant à leur tour des cookies et autres données personnelles.

Pour des informations sur les services Facebook et Instagram de Meta :

- Facebook :
 - [Politique de confidentialité de Meta](#)
 - [Politique d'utilisation des cookies de Meta](#)
- Instagram :
 - [Politique de confidentialité de Meta](#)
 - [Politique d'utilisation des cookies d'Instagram](#)

4.2.4 Services de Google

De manière plus générale, et en parallèle à l'utilisation du service YouTube décrite plus haut, l'éditeur de ce site internet est susceptible de recourir d'une manière ou d'une autre à un ou plusieurs services de Google (hors Google Analytics).

Pour des informations sur les services proposés par Google :

- [Règles de confidentialité et conditions d'utilisation de Google](#)

4.2.5 Prestataire de service de paiement SumUp

Pour recevoir des paiements, l'Entreprise recourt aux services de paiement sécurisés de SumUP.

Pour des informations sur SumUp :

- [Normes de sécurité de SumUp](#)
- [Politique de confidentialité de SumUp](#)
- [Politique d'utilisation des cookies de SumUp](#)

4.2.6 Renvois occasionnels vers d'autres sites internet

De manière plus générale, ponctuellement, l'éditeur du présent site internet peut faire figurer sur le site un lien hypertexte renvoyant l'Internaute, lorsqu'il clique dessus, vers un autre site internet, édité et hébergé par des tiers.

Ces sites internet peuvent être de divers ordres, y compris des sites gouvernementaux, aux fins d'enrichir un point de vue de l'éditeur développé dans un article du blog, ou d'exposer, par exemple, une législation applicable.

L'exemple-type d'un tel renvoi vers un site internet tiers est celui d'un renvoi vers le site internet Légifrance.

Chaque site internet ayant sa propre politique en matière de confidentialité, de données personnelles et de cookies, l'internaute est invité, à l'occasion d'un tel renvoi, à se renseigner sur les politiques du site internet en question.

De la même manière, un visiteur ou acheteur du présent site internet peut lui-aussi, par le biais d'un commentaire, d'une évaluation ou d'un avis publié, renvoyer l'Internaute (et l'éditeur lui-même) vers un site internet tiers.

Ces sites internet pouvant être très divers, et l'éditeur n'ayant pas la main sur leurs politiques de confidentialité, de données personnelles et de cookies, celui-ci n'a aucune obligation de conformité en la matière et ne peut être tenu pour responsable de sites internet tiers ne respectant pas la législation applicable.

5. Quels sont vos droits en matière de cookies ?

Conformément à l'article 82 de la Loi « *relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés* » (« LIL ») n°78-17, l'Internaute est informé des traitements de données personnelles réalisés par le biais de cookies.

La présente Charte d'utilisation des cookies permet de remplir cette obligation d'information.

Lorsque l'éditeur souhaite utiliser des cookies nécessitant le consentement préalable de l'internaute, le recueil de ce consentement se fait lors de l'apparition d'un Bandeau Cookie visible sur le site internet.

Tant que l'internaute n'a pas été informé et n'a pas donné son consentement express, ce type de cookies n'est pas déposé ou lu sur son terminal.

Le consentement est demandé pour chaque type de cookie (par finalité).

La liste des fournisseurs de cookies tiers est donnée au moment du recueil de consentement.

L'utilisateur a, à cette occasion, la possibilité de retarder son choix et de se décider plus tard. Tant que son consentement n'est pas donné, aucun cookie n'est déposé.

L'utilisateur a la possibilité de refuser le dépôt de ces cookies.

Il lui est également possible de retirer son consentement, à tout moment et aussi facilement qu'il l'a donné.

Les cookies déposés ont une durée de vie maximum de 13 mois. À l'issue de cette durée, le consentement est à nouveau demandé.

L'Internaute est également informé qu'il peut désactiver les cookies en paramétrant son navigateur internet. Si l'Internaute souhaite supprimer les cookies enregistrés sur son terminal et paramétrer son navigateur pour refuser les cookies, il peut le faire via les préférences de son navigateur Internet. Ces options de navigation relatives aux cookies se trouvent habituellement dans les menus « *Options* », « *Préférences* » ou « *Outils* » du navigateur.

Pour faciliter le paramétrage de son navigateur internet, l'éditeur met ci-dessous, à la disposition de l'Internaute, les liens suivants, à charge pour lui de prendre le temps de se documenter de manière exhaustive et de compléter cette information, l'éditeur ne pouvant être responsable d'une mauvaise utilisation des informations fournies :

- [Paramètres des cookies dans Firefox](#)

- [Paramètres des cookies dans Microsoft Edge](#)
- [Paramètres des cookies dans Google Chrome](#)
- [Paramètres des cookies dans Safari \(OS X\)](#)
- [Paramètres des cookies dans Safari \(iOS\)](#)
- [Paramètres des cookies dans Android](#)

L'Internaute peut également utiliser l'option « Aide » de son navigateur.

L'Internaute est également informé que la suppression et la désactivation des cookies ou technologies de suivi pourront l'empêcher, le cas échéant, d'accéder à certaines zones ou fonctionnalités des services proposés par le présent site internet, ou pourront autrement affecter négativement son expérience d'utilisateur.

Si l'Internaute ne souhaite plus que l'éditeur traite ses données, il peut directement le contacter :

Monsieur Xavier Perrier

75 rue de l'Assomption
75016 Paris
x.perrier@hotmail.fr
06 13 12 69 52

Les demandes formulées par courrier s'effectuent aux frais de la personne formulant sa demande.

Pour en savoir plus sur les règles applicables en matière de cookies, l'Internaute peut utilement consulter les liens suivants :

- Le site internet de la CNIL :
 - [Qu'est-ce qu'un cookie ?](#)
 - [Cookies et traceurs : que dit la loi ?](#)
- Le site internet Légifrance :
 - [Loi « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés » \(« LIL »\) n°78-17 ;](#)
 - [Délibération n° 2019-093 du 4 juillet 2019 portant adoption de lignes directrices relatives à l'application de l'article 82 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée aux opérations de lecture ou écriture dans le terminal d'un utilisateur \(notamment aux cookies et autres traceurs\) \(rectificatif\).](#)
- Les sites internet suivants (en anglais) :
 - <https://www.aboutcookies.org/>
 - <https://allaboutcookies.org/>

6. Sort des données à caractère personnel après le décès

—

Droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données

La personne concernée par un traitement peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Ces directives peuvent être générales ou particulières.

La personne concernée par un traitement bénéficie également d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de suppression, et, à certaines conditions, de portabilité de ses données personnelles.

La personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment si le consentement constitue la base légale du traitement.

La demande devra indiquer les nom, prénom, adresse email ou postale de la personne concernée, être signée, et accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité.

La personne concernée peut exercer ces droits en s'adressant à :

Monsieur Xavier Perrier

75 rue de l'Assomption
75016 Paris
x.perrier@hotmail.fr
06 13 12 69 52

7. Réclamation

La personne concernée par un traitement a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL).

Interprétation et application raisonnables des présentes **Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies**

L'éditeur du présent site internet a fourni un soin tout particulier à l'élaboration et à la présentation des présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies, s'attachant à fournir de manière claire et détaillée, conformément au droit applicable, les informations les plus exhaustives et précises possibles aux visiteurs et cocontractant du site.

Les présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies sont à lire, à interpréter et, le cas échéant, à appliquer au regard d'un critère de jugement raisonnable, celles-ci s'appréciant tant au regard du contexte litigieux que des buts et des finalités (*ratio legis*) de la loi applicable.

Il en va de même des Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV) de l'Entreprise.

Mise à jour des présentes **Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies**

Dans le cas d'une modification ultérieure de son activité libérale, du présent site internet, et des fonctionnalités qu'il propose, l'éditeur pourra être amené à devoir mettre à jour les présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies.

Les visiteurs, membres et cocontractants du site internet sont donc incités à relire régulièrement cette page en cas de besoin.

Les mises à jour prennent effet dès leur publication sur le site internet, et uniquement pour l'avenir.

À chaque date de nouvelle version des présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies, l'entrepreneur individuel Xavier Perrier s'enverra à lui-même, par e-mail, ladite version au format .pdf. La version applicable des présentes Mentions légales, Politique de confidentialité et Charte d'utilisation des cookies pourra donc se prouver par l'ouverture de cet e-mail, sans préjudice d'autres moyens de preuve à disposition.

Il en va de même des Conditions générales d'utilisation et de vente (CGUV), que les visiteurs, membres et cocontractants sont incités à relire régulièrement.

Xavier Perrier – Artiste photographe

-

www.xavier-perrier-photographe.com